

Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste

Rapport annuel sur l'état de la France en 2023

RAPPORTEURE
Marianne TORDEUX BITKER



2023-024
NOR : CESL1100024X
Mercredi 25 octobre 2023

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2021-2026
Séance du 25 octobre 2023

**Inégalités, pouvoir
d'achat, éco-anxiété :
agir sans attendre pour
une transition juste**
Rapport annuel sur l'état
de la France en 2023

Avis du Conseil économique, social
et environnemental sur proposition
de la commission Économie et finances

Rapporteure :
Marianne TORDEUX BITKER

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 4 avril 2023 en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental. Le bureau a confié à la commission Économie et finances, la préparation d'un avis *Inégalités, pouvoir d'achat, éco-anxiété : agir sans attendre pour une transition juste - Rapport annuel sur l'état de la France en 2023*. La commission Économie et finances présidée par M. Jacques CREYSSEL, a désigné Mme Marianne TORDEUX BITKER comme rapporteure.

synthèse

Le Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF) est le rapport annuel de la société civile organisée. Il vise à dresser un diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale de la France ainsi que des Français et des Françaises à l'automne 2023, pour éclairer et influencer les politiques publiques.

Pour le réaliser, les différentes commissions du CESE se sont appuyées sur les travaux réalisés par ce dernier¹, sur un sondage exclusif réalisé avec Ipsos ainsi que sur des analyses et sources d'information externes. Ce rapport 2023 diffère donc dans son format des précédents : le CESE a cherché à s'inscrire davantage dans l'actualité et à ouvrir ses sources d'analyse aux indicateurs qualitatifs socio-économiques en complément des dix « nouveaux indicateurs de richesse » et du PIB que le RAEF suivait jusqu'à présent.

Le RAEF s'articule autour de trois volets :

- Le volet 1 est un **sondage** réalisé entre le 1er et le 14 septembre 2023 auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine et ultramarine de 18 ans et plus. Avec ce sondage, le CESE a souhaité appréhender de nouvelles dimensions du bien-être des Français et des Françaises, leur niveau d'optimisme pour eux, pour l'avenir du pays et pour le monde, ainsi que leurs sources d'inquiétude. Le sondage apporte un éclairage sur le rapport des Français et des Françaises au travail

¹ Avis CESE - rapports et études économiques, sociales et environnementales | Le Conseil économique social et environnemental (lecese.fr)

et l'évolution de leur pouvoir d'achat. Enfin, le sondage met en exergue deux sources d'inquiétude citées par les Français et les Françaises : d'une part les inégalités – leurs sources, leurs conséquences et les actions à mener pour les éradiquer et d'autre part, le dérèglement climatique – avec une évaluation de la capacité des Français et des Françaises à s'engager pour lutter contre le réchauffement climatique.

- Le volet 2 comprend quatre **notes focus** réalisées par les différentes commissions du CESE, en prise avec l'actualité et les sources d'inquiétude des Français et des Françaises identifiées dans le sondage. Alors que l'emploi, le pouvoir d'achat et les inégalités sont cités comme des préoccupations majeures de nos concitoyens, le CESE analyse la capacité à appliquer une politique de plein emploi dans les quartiers prioritaires de la ville et auprès des populations les moins favorisées. Par ailleurs, le CESE s'interroge sur le rôle que le numérique peut jouer dans un contexte d'inégalités d'accès aux soins sur le territoire. Enfin, alors que la mobilisation contre le dérèglement climatique doit être générale, le CESE s'interroge sur la capacité des entreprises - TPE, PME, ETI et grands groupes - à s'engager dans la transition environnementale, et sur celle de la France à accélérer la production d'énergies renouvelables.

- Le volet 3 enrichit le RAEF de dix courtes analyses d'**indicateurs socio-économiques quantitatifs et qualitatifs** présentant un lien fort avec les thématiques d'inégalités, de pauvreté, de santé et d'environnement : comment définir et mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale en 2023 ? Quelles sont les conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat en Outre-mer ? Quelle évaluation peut être faite de l'attractivité, de la réindustrialisation et de l'effort de recherche de la France ? Que révèle l'indice de position sociale et mixité sociale à l'école sur la ségrégation scolaire ? Comment évolue le taux d'emploi en France, en particulier chez les seniors ? Quel est le niveau de l'espérance de vie en bonne santé en France en 2023 ? L'artificialisation des sols, la rénovation des bâtiments et l'empreinte carbone de la France bénéficient-ils d'indicateurs suffisamment fiables pour le suivi des politiques publiques ?

Les trois volets du RAEF se complètent pour donner un portrait inédit de la France en 2023. Le CESE souhaite attirer en particulier l'attention du lecteur sur trois enseignements qui ressortent très nettement de ce diagnostic sur l'état de la France, des Français et des Françaises.

A. Les inégalités en France ont des racines profondes et créent des déséquilibres majeurs

Lieu de résidence, origine géographique ou culturelle, couleur de la peau et genre : ce sont les quatre premières causes d'inégalités jugées les plus importantes par les Français et les Françaises dans le sondage Ipsos 2023 pour le CESE, outre les inégalités de revenus et de patrimoines déjà documentées². Selon les personnes interrogées, ces inégalités se traduisent par de plus grandes difficultés d'accès à l'emploi, à l'enseignement supérieur, à la santé, aux services publics et à la mobilité. Le constat de l'accroissement des inégalités, dressé à de multiples reprises dans les analyses de ce RAEF, est alarmant. **Quelles réponses pouvons-nous, devons-nous, apporter après avoir mis en lumière ces inégalités et leurs conséquences ?** Des pistes sont évoquées dans les notes focus du volet 2 de ce RAEF, et ce travail devra être poursuivi par le CESE dans les prochains mois.

La note focus du volet 2 « *Taux d'emploi : une attention nécessaire aux populations et aux territoires les moins favorisés* » fait le constat que les difficultés d'accès à l'emploi sont particulièrement criantes dans les quartiers prioritaires de la ville, où le taux d'emploi est de 45,5% en 2022, soit près de 20 points inférieurs à celui de la population générale des 15-64 ans. Les facteurs explicatifs sont, pour la Cour des comptes, la part de jeunes plus

élevée, le niveau de qualification moindre, la structure familiale - les familles y sont plus souvent monoparentales - ou encore le phénomène de ségrégation urbaine avec une part plus importante d'immigrés³. À cet égard, le CESE a appelé à plusieurs reprises l'attention sur le problème du sous-dimensionnement des services publics qui accentue les inégalités. Sur ces territoires, l'accumulation de "vulnérabilités", terme utilisé pour définir sur le marché du travail la situation des personnes plus exposées que d'autres au risque de chômage, est d'autant plus alarmante que la discrimination à l'emploi s'aggrave d'une génération à l'autre⁴, notamment dans les familles d'immigrés : aujourd'hui, dix ans après les sorties de formation, le taux de chômage des descendants d'immigrés titulaires d'un diplôme du supérieur (12 %) est plus de deux fois plus élevé que celui des personnes de même niveau de diplôme ni immigrées ni descendantes d'immigrées (5 %). Par ailleurs, les descendants d'immigrés hommes connaissent en moyenne un taux de chômage supérieur à celui de leurs parents en dépit d'une progression très sensible de leur niveau d'éducation. L'éducation est au cœur des inégalités. La note en volet 3 sur l'indicateur « *Indice de position sociale et mixité sociale* » (IPS) souligne que la mixité sociale

² Voir notamment RAEF 2017 et RAEF 2022.

³ Définition : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France (Insee).

⁴ Enquête « Trajectoires et Origine », INSEE et INED

et scolaire dans les établissements d'enseignement est en recul depuis une vingtaine d'années en France. L'IPS est caractérisé par de fortes disparités à la fois territoriales et sociales. Les évaluations internationales, en particulier PISA, montrent que l'École française fait partie des systèmes éducatifs où l'origine sociale pèse le plus sur la trajectoire scolaire des élèves. Or les inégalités sociales et scolaires créent de la fracture sociale affaiblissent le potentiel économique du pays et représentent un risque pour la cohésion sociale des territoires et de la nation. Dans le sondage Ipsos 2023 pour le CESE, les Français et les Françaises citent l'éducation comme l'action la plus prioritaire à mener pour lutter contre les inégalités, après un travail de sensibilisation de la population aux inégalités (prévention, pédagogie, information).

Les difficultés d'accès à la santé sont une autre conséquence des inégalités. La note focus du volet 2 « *Le numérique en santé* » identifie le numérique comme une piste pour améliorer la prise en charge des patients, en contribuant notamment partiellement au désengorgement des services d'urgence ou de médecine de ville, en facilitant la télémédecine ou en apportant une aide organisationnelle pour une partie des actes. La CESE appelle toutefois la France à se donner les moyens d'un numérique « incluant » : 17% de la population française est concernée par l'illectronisme⁵, principalement les personnes les plus âgées, celles habitant les zones les plus rurales et celles disposant des plus faibles revenus. En tout état de cause, le numérique ne pourra pas résoudre, à lui seul, les inégalités d'accès à la santé.

B. Pouvoir d'achat, pauvreté et exclusion sociale créent des crispations nouvelles dans la société française

Sans surprise, le pouvoir d'achat dans le contexte d'inflation que nous connaissons en France depuis 2022 constitue une préoccupation majeure des Français et des Françaises. À ce titre, le sondage Ipsos pour le CESE révèle que près d'un Français sur deux affirme que son pouvoir d'achat répond tout juste à ses besoins essentiels, ou n'y répond pas. Le manque d'argent constitue le premier frein au bien-être (51%), largement devant les questions de santé (38%) ou le manque de temps (30%). Ces données exclusives font écho au Baromètre de la pauvreté Ipsos / Secours populaire qui révélait en septembre dernier, que près d'un Français sur cinq déclarait vivre à découvert.

Quelles sont les véritables conséquences de l'inflation en France métropolitaine et ultramarine ?

Si depuis plusieurs années, le CESE suivait l'indicateur de « pauvreté en conditions de vie » de l'Insee, stable au fil des ans alors que de nombreuses évidences nous alertaient d'une dégradation, il a fait le choix en 2023 d'observer la pauvreté sous un angle plus qualitatif, notamment à travers le *baromètre qualitatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale* et les *budgets de référence* du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE).

⁵ Insee Première No 178030/10/2019 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397>

Au-delà du constat de la montée des anxiétés des Français et des Françaises liées à l'inflation et au manque d'argent, ces deux analyses éclairent sur la diversité des situations de pauvreté : selon le territoire (villes moyennes, ruralité et Métropole du Grand Paris) et selon le type de ménages (actifs ou retraités, femme ou homme seul, couple sans enfant, famille monoparentale ou couple avec enfants, âge des enfants), le budget qui permet d'assurer les moyens d'une vie familiale, professionnelle et sociale minimale et en bonne santé est très hétérogène, et partout supérieur aux seuils de pauvreté pris en compte par les organismes sociaux, posant la question de la réévaluation des prestations sociales. Ces dernières pourraient porter l'ambition d'assurer un « niveau de vie décent », adapté à chaque structure familiale et aux situations induites par la pauvreté (coût du logement, santé, garde d'enfants, frais de déplacement, etc.) qui peuvent prendre des formes variées selon les territoires urbains ou ruraux, plutôt que d'un simple maintien des populations au-dessus du seuil de pauvreté.

Le CESE tire le signal d'alarme sur l'accumulation des crispations liées à l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à la saturation des structures d'accompagnement et aux difficultés qu'engendre la pauvreté sur l'accès aux droits et la satisfaction des besoins les plus élémentaires, comme l'augmentation des demandes auprès d'organismes d'aide alimentaire le démontre.

La montée de l'agressivité liée aux difficultés d'accès au droit, l'augmentation du sentiment d'injustice et d'abandon de la part des pouvoirs publics, l'expression d'une angoisse envers l'avenir ou encore la difficulté des acteurs de terrain à répondre aux demandes, révélées par le baromètre du CNLE, doivent être surveillées de près.

Il importe ici de souligner que les territoires d'Outre-mer font face à une situation alarmante : l'emploi et le chômage sont l'un des premiers sujets de préoccupation (alors qu'il a reculé au 10^{ème} rang dans le sondage Ipsos 2023 pour le CESE) et le CESE alerte, dans la fiche « *Crise du pouvoir d'achat en Outre-mer* », sur la situation de pauvreté extrêmement élevée dans la plupart des territoires ultramarins où l'inflation aggrave la situation et le système redistributif ne réduit que marginalement la pauvreté.

Dans ces conditions, le CESE a voulu évaluer la capacité des Français et des Françaises à adhérer à l'appel aux efforts individuels et collectifs face au défi de la transition écologique.

C. Les Français et les Françaises font face à l'éco-anxiété, inquiétude accentuée par la barrière financière à s'engager réellement dans la transition écologique

Les Français et les Françaises ne sont pas climato-sceptiques. Le sondage Ipsos 2023 pour le CESE met ainsi en évidence que l'éco-anxiété⁶ est aujourd'hui un véritable sujet de société, avec près de 80% des Français et des Françaises qui se disent inquiets des conséquences du dérèglement climatique sur le monde. L'environnement est la troisième préoccupation personnelle des Français et le troisième frein au sentiment de bien-être, quasiment au même niveau que le manque de temps et d'argent. Il y a une conscience largement partagée des effets du changement climatique. Surtout, lorsqu'il s'agit d'identifier les actions à mener pour lutter contre le changement climatique, les Français et les Françaises sont nombreux à avoir déjà engagé des actions (adopter les gestes de l'économie circulaire - 79% -, baisser la température du logement en hiver - 71% - ou encore modifier les habitudes de consommation - 68%). Ceux qui disent ne pas mener des actions ne se dérobent pas derrière des réponses refuges (la méconnaissance des actions à mener n'est citée que par 6% des interrogés). Au contraire, la contrainte financière, accentuée par l'inflation, est le frein n°1 cité par nos concitoyens pour envisager des actions les plus impactantes (rénovation thermique des logements, mobilité décarbonée). Malgré ces difficultés à engager la transition environnementale, les Français et les Françaises sont conscients que l'effort doit être collectif : pour 33% d'entre eux, tout le monde doit

agir, devant l'État (28%) et les entreprises (17%).

Les entreprises doivent ainsi prendre leur part à l'adaptation de leurs activités au changement climatique, et de nouvelles réglementations européennes (CSRD, SFDR) vont y contribuer. Dans la note focus du volet 2 « *Engager les entreprises françaises dans une trajectoire de durabilité grâce à la réglementation extra-financière* », le CESE voit l'introduction de nouvelles normes d'information extra-financières comme une opportunité pour les entreprises - TPE, PME, ETI, grands groupes - de mieux prendre en compte la double matérialité de l'impact de leurs activités sur la planète et des contraintes que le changement climatique fait peser sur leurs activités voire leur raison d'être, et de valoriser auprès des donneurs d'ordres européens leurs atouts en matière sociale et environnementale, vis-à-vis de concurrents extra-européens moins performants sur ces deux aspects. Les entreprises devront toutefois être accompagnées pour s'engager pleinement dans une trajectoire de durabilité.

À l'échelle nationale, le CESE constate des améliorations dans le pilotage de la politique publique de planification écologique - comme la montée en puissance de l'indicateur « *Empreinte carbone* » au service des politiques publiques de décarbonation l'illustre - et souligne la nécessité d'accélérer

⁶ S'il n'existe pas de définition de l'éco-anxiété qui fasse l'objet d'un consensus, le site Santé.fr se réfère à la définition de l'American Psychological Association selon laquelle l'éco-anxiété est « la peur chronique d'une catastrophe environnementale » qui touche une population jeune, urbaine, féminine et éduquée (Fondation Jean Jaurès (Eco-anxiété : analyse d'une angoisse contemporaine - Fondation Jean-Jaurès (jean-jaurès.org).

les investissements dans le verdissement de l'économie, en témoignent la note focus du volet 2 « *Les énergies renouvelables* » et la fiche du volet 3 « *Attractivité, réindustrialisation et R&D* ». Plus généralement, comme le CESE l'avait établi dans son avis rendu en février 2023 « *Financer notre Stratégie Energie-Climat : donnons-nous les moyens de nos engagements* », l'effort à mener pour tracer le chemin vers la neutralité carbone en 2050 et assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique reste colossal, et la Loi de Programmation Energie Climat, qui devait être promulguée avant le 1er juillet 2023, se fait toujours attendre. Elle devra notamment aborder la question du financement de la transition écologique, public comme privé, et la décliner en une trajectoire financière pluriannuelle ayant valeur d'engagements financiers des parties. Compte tenu de l'impact de ces arbitrages sur nos modes de production, de consommation et nos flux financiers, le CESE appelle le législateur à présenter rapidement sa feuille de route.

Conclusion

Le Rapport sur l'état de la France 2023 s'aligne sur un impératif : agir pour une transition juste, en luttant contre les inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous. Le CESE appelle les pouvoirs publics à s'emparer des enseignements de ce Rapport pour mieux répondre aux préoccupations des Français et des Françaises, qu'il s'agisse des inégalités ou de l'action face au changement climatique. Le CESE prépare de son côté des préconisations sur ces sujets dans les saisines adoptées ou en cours de préparation, notamment celles sur l'éducation, les migrations, l'adaptation au changement climatique, et s'agissant des Outre-mer, celles sur le pouvoir d'achat et les transitions énergétiques⁷.

⁷ Les saisines en cours | Le Conseil économique social et environnemental (lecese.fr)



Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental



Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

cece.fr

Retrouvez le CESE sur les réseaux sociaux



Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15^e, d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental • N° 411230024-001023 - Dépôt légal : octobre 2023 • Crédit photo : Dicom

lecese.fr

9, place d'Éléna
75 775 Paris Cedex 16
01 44 43 60 00



**PREMIÈRE
MINISTRE**

Direction de l'information
légale et administrative

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les éditions des
Journaux officiels

N° 41123-0024

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-167396-0



9 782111 673960